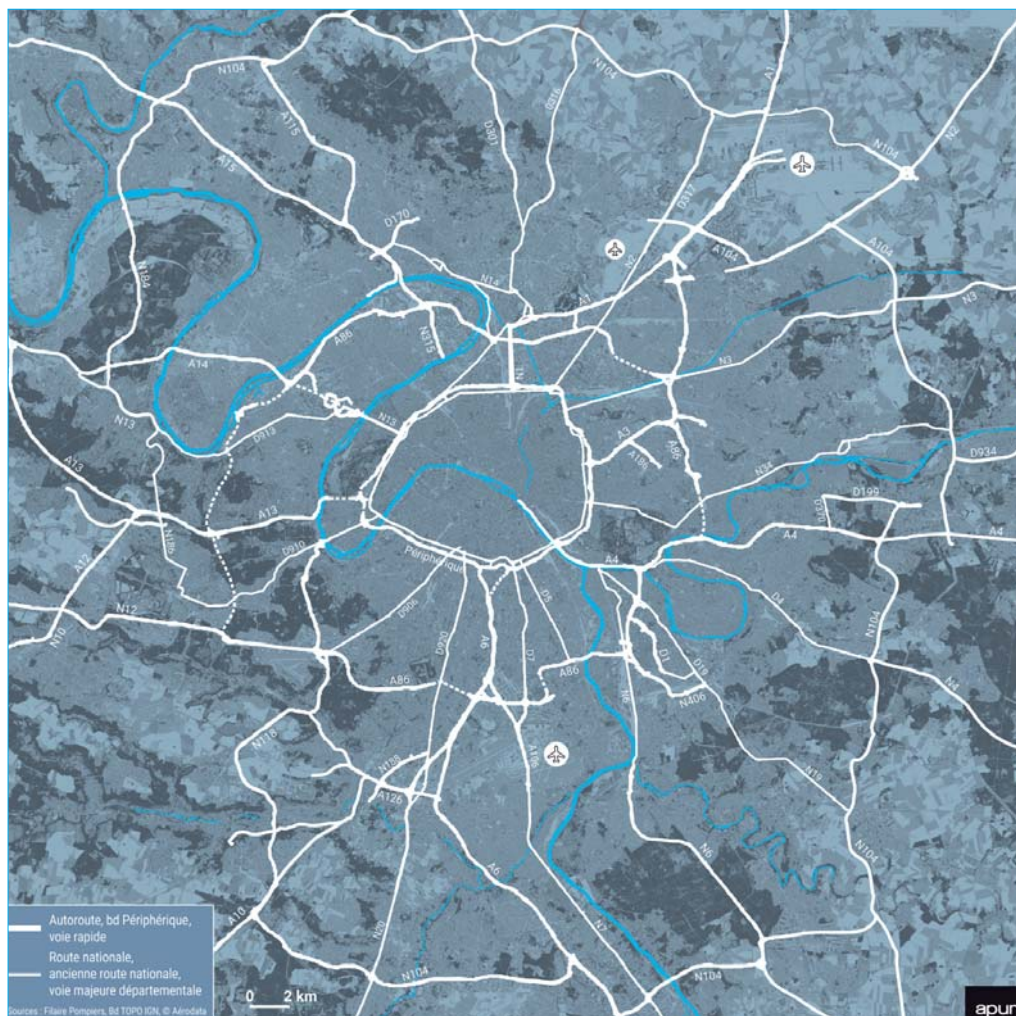


# Routes du futur du Grand Paris

## Consultation internationale



Avec l'appui technique de :



# Une consultation internationale

## Mener une réflexion ambitieuse sur le devenir du réseau routier structurant du Grand Paris à moyen et long termes

Les autoroutes, le boulevard périphérique et le reste des voies rapides et structurantes permettent chaque jour à des millions de franciliens de se déplacer dans le Grand Paris. Toutefois, ce réseau est trop souvent congestionné et provoque des nuisances pour ses usagers et riverains. De plus, les infrastructures liées au fonctionnement du réseau créent des frontières en de nombreux endroits, entraînant des ruptures territoriales au sein de la métropole.

Penser l'évolution de ce réseau aujourd'hui est essentiel pour améliorer demain son fonctionnement et réduire les nuisances associées.

Les collectivités territoriales, conscientes de cet enjeu ont décidé de lancer au sein du Forum métropolitain du Grand Paris, avec l'État, une réflexion globale sur le sujet. Cette réflexion prend en compte le réseau dans son ensemble : autoroutes, boulevard périphérique, voies rapides ou structurantes. Sur le modèle de la consultation internationale lancée en 2008 sur le Grand Paris(s), c'est une démarche de réflexion prospective et stratégique située en amont des projets opérationnels à horizon 2030 et 2050. L'objectif est d'ouvrir le débat et de trouver des idées innovantes pour faire naître une culture commune en impliquant l'ensemble des parties prenantes : élus, experts, usagers, riverains, acteurs économiques...

### Un tour de table unique pour porter cette réflexion

L'ensemble des acteurs concernés par le devenir du réseau sont impliqués. Le Comité de pilotage réunit l'État, la Ville de Paris, la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, l'Association des Maires d'Île-de-France, les départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, les Établissements Publics Territoriaux d'Est Ensemble, Grand Orly Seine Bièvre, Plaine Commune, Paris Ouest la Défense, Paris Marne Est et Bois, Paris Terres d'Envol et les communautés d'agglomérations Roissy Pays de France et Paris Saclay.



© Apur - JG Jules

Le Forum métropolitain du Grand Paris pilote la démarche, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires. L'IAU-ÎdF et l'Apur l'accompagnent techniquement, avec les services de l'État à travers la DRIEA.

## Quatre équipes pluridisciplinaires et internationales pour travailler à de nouvelles visions

Afin de les aider à mener cette réflexion, le Comité de pilotage a choisi de faire appel à des expertises pluridisciplinaires et internationales pour ouvrir le champ des possibles. À l'issue d'un appel d'offres très compétitif, quatre équipes ont été sélectionnées. Elles sont composées d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs, de paysagistes, d'experts en mobilité, en environnement et en analyse de trafic...

Elles devront chacune produire une étude sur l'ensemble du réseau qui répondra aux enjeux suivants :

- améliorer le fonctionnement du réseau pour améliorer les mobilités quotidiennes des franciliens ;
- réduire les nuisances (bruit, pollution) liées au fonctionnement du réseau ;
- améliorer l'insertion du réseau dans son environnement ;
- trouver des solutions qui soient soutenables économiquement.

Elles doivent répondre en réfléchissant aux fonctions et au rôle du réseau dans le Grand Paris à l'horizon 2030/2050, et en prenant en compte les moyens et le processus pour aboutir aux évolutions.

## Les résultats présentés au grand public dans une exposition, l'été prochain

L'été prochain, au Pavillon de l'Arsenal, une exposition grand public sera consacrée aux résultats des travaux des quatre équipes et à leurs visions d'évolution des routes. Elle sera également programmée à la biennale d'architecture et de paysage de Versailles. Par ailleurs, une version itinérante de cette exposition sera visible dans plusieurs collectivités locales franciliennes.

Parallèlement, les résultats issus des différents dispositifs de concertation seront donnés à voir dans l'exposition. Ils serviront également à enrichir les débats et colloques organisés dans les territoires.

## Les différents dispositifs de concertation

Les membres du Comité de pilotage ont souhaité associer fortement l'ensemble des parties prenantes à la réflexion, et ont ainsi décidé de mettre en place un volet concertation à destination : des décideurs publics locaux, de la société civile et des citoyens.

Ainsi différents dispositifs sont prévus en amont de l'exposition :

✓ **Une conférence de citoyens** a été réalisée avec pour question « Comment concilier les enjeux de transport, de réduction des nuisances et d'aménagement du territoire dans le cadre de la transformation du réseau routier structurant ? ».

Les résultats ont été présentés aux membres du Comité de pilotage et aux équipes lors du second séminaire de coordination le mardi 22 janvier afin de nourrir leurs travaux, et donnés à voir dans l'exposition finale grand public.

✓ **Un appel à contributions à destination de la société civile** sous forme de cahiers d'acteurs auquel toute personne morale peut contribuer. Date limite de dépôt : le vendredi 15 mars 2019.

Les questions posées sont les suivantes :

**Question 1 : À l'horizon 2030-2050, quelles devraient être les mobilités de demain sur les autoroutes, le boulevard périphérique et les principales voies de circulation du Grand Paris ?**

**Question 2 : À moyen/long termes, comment mieux intégrer ces routes dans le territoire urbain ?**

**Question 3 : Comment réduire les nuisances sonores et la pollution générées par le trafic sur ces axes ?**

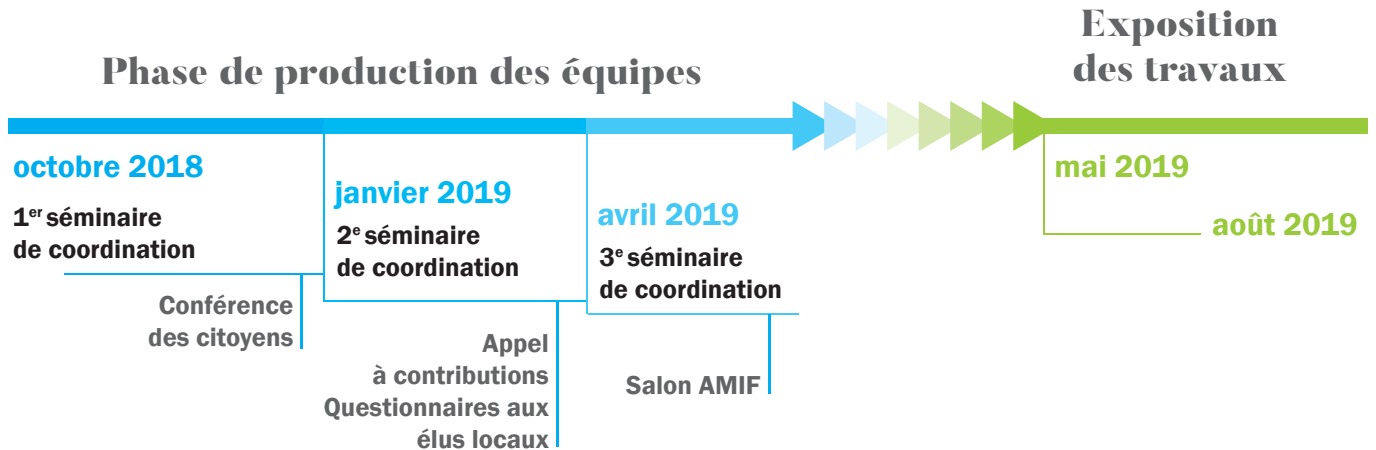
**Question 4 : Comment financer le développement et l'évolution future de ce réseau routier ?**

Ces cahiers d'acteurs seront transmis aux équipes de la consultation internationale, postés sur le site internet dédié à la consultation internationale, et donnés à voir sur le stand dédié à la consultation internationale au Salon des Maires d'Île-de-France qui se tiendra du 16 au 18 avril 2019. Un temps d'échange avec les contributeurs sera organisé à cette occasion.

✓ **Un questionnaire à destination des maires et des présidents d'intercommunalité** afin de connaître leur vision du réseau de voies rapides et des autoroutes, et leurs priorités quant à son évolution possible. Le questionnaire va leur être directement envoyé par e-mail avec une date limite de réponse fixée au vendredi 15 mars 2019.

Les résultats du questionnaire seront transmis aux équipes de la consultation internationale afin qu'elles les prennent en compte dans leurs réflexions. Ils seront également présentés au salon des Maires d'Île-de-France du 16 au 18 avril prochain sur le stand dédié à la consultation internationale et à l'occasion d'un événement de restitution, puis donnés à voir dans l'exposition finale grand public.

## Les étapes du projet



## Partenaires

*Partenaires à ce jour, cette liste est susceptible d'évoluer*

Forum métropolitain du Grand Paris - Préfecture de la Région d'Île-de-France - Ville de Paris - Région Île-de-France  
Département de Seine-Saint-Denis - Département du Val-de-Marne - Département du Val d'Oise  
Métropole du Grand Paris - Association des Maires d'Île-de-France  
Établissement Public Territorial Paris Est Ensemble - Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre  
Établissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois - Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense -  
Communauté d'agglomération Paris Saclay - Établissement Public Territorial Paris Terres D'Envol -  
Établissement Public Territorial Plaine Commune - Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

Avec l'appui technique de l'IAU, de l'Apur et du Pavillon de l'Arsenal

## Informations pratiques

<http://www.forumgrandparis.fr/consultation-internationale>

Forum métropolitain du Grand Paris - 55 rue de Lyon - 75 012 Paris - 01 75 77 35 82



Créé en 2009, Forum métropolitain du Grand Paris est un syndicat mixte ouvert d'études. Il est un lieu de travail commun, d'échange et de convergence qui réunit tous les niveaux de collectivités (Communes, Intercommunalités, Établissements Publics Territoriaux, Départements, Métropole du Grand Paris, Région et Grands Syndicats Urbains) de toute la zone dense parisienne. Le syndicat regroupe 156 collectivités de petite et de grande couronnes, au-delà des clivages partisans. Il aborde globalement les enjeux métropolitains en s'affranchissant des périmètres administratifs tout en considérant et en respectant les compétences de chacun. Il appréhende la construction métropolitaine selon un périmètre ouvert, sur un principe de polycentrisme et de diversité des territoires. Il ne dispose pas de compétences opérationnelles. Les décisions prises au sein du Syndicat ne contraignent en aucun cas les collectivités à prendre des mesures.